

**Objet : Journée de sensibilisation sur les mutilations génitales féminines – 22 octobre 2005**

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :** SECONDAIRE

**Période :** Année scolaire 2005-2006

- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs d'établissements de l'enseignement spécial subventionné par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs d'établissements de l'enseignement spécial organisé par la Communauté française ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Aux directions des centres PMS subventionnés et organisés par la Communauté française ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;

**Autorités :** Ministre-Présidente chargée de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale

**Signataire(s) :** Marie ARENA

**Gestionnaires :** Cabinet de la Ministre-Présidente

**Personne(s)-ressource(s) :** Gwendoline ALLAIN ([gwendoline.allain@cfwb.be](mailto:gwendoline.allain@cfwb.be))

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :** 3.

**Téléphone pour duplicata :**

**Mots-clés :** mutilations génitales féminines

Madame, Monsieur,

La pratique des mutilations génitales féminines est encore répandue dans le monde et elle concerne aussi des jeunes filles belges. Cette réalité doit être rappelée car elle nous concerne tous et en particulier les enseignants qui peuvent y être directement confrontés.

Dans le monde, ce sont 2 millions de filles qui, chaque année, sont mutilées. En Communauté française, on estime qu'environ 800 femmes réfugiées, originaires de pays où les mutilations génitales féminines sont pratiquées, ont été accueillies, chaque année, en Belgique entre 1990 et 1994, selon les statistiques du Commissariat général aux Réfugiés et Apatrides.

Les conséquences de cette pratique sur la santé psychique et physique des filles et des femmes qui en ont été victimes sont terribles. Cette violence à l'égard des femmes est une violation de leurs droits humains. Elle contraint leur liberté, elle constitue un obstacle à leur émancipation individuelle et sociale.

Bien que la problématique soit encore peu connue en Belgique, l'article 29 de la loi du 28 novembre 2000 relative à la protection pénale des mineurs la condamne : « *quiconque aura pratiqué, facilité ou favorisé toutes formes de mutilation des organes génitaux d'une personne de sexe féminin, avec ou sans consentement de cette dernière, sera puni d'un emprisonnement de trois ans à cinq ans.* »

En Belgique, l'asbl GAMS (Groupement d'hommes et de femmes africains et européens pour l'abolition des mutilations génitales féminines) lutte activement contre les mutilations génitales féminines.

Le samedi **22 octobre 2005**, l'asbl organise, avec le soutien de la Communauté française, **une journée de sensibilisation** des enseignants et des jeunes à cette problématique. Cette journée sera l'occasion de présenter la bande dessinée « *Diariatou face à la tradition* », outil pédagogique sur les mutilations génitales féminines à destination des jeunes.

Vous trouverez ci-joint le programme de cette journée à laquelle je vous invite à participer.

Pour tout renseignement complémentaire sur cette journée et la problématique, veuillez contacter l'asbl GAMS Belgique ([info@gams.be](mailto:info@gams.be) ; tel/fax : 02 219 43 40) ou consulter le site [www.gams.be](http://www.gams.be).

Concernant l'application des textes internationaux relatifs à ce problème, vous pouvez prendre contact avec la Direction de l'égalité des chances du Ministère de la Communauté française ([egalite@cfwb.be](mailto:egalite@cfwb.be)).

Je vous renvoie également à la circulaire du 14/10/2003 sur les mutilations génitales féminines qui apporte des précisions sur l'attitude à adopter en cas de confrontation avec cette problématique dans votre école.

Je vous remercie de votre coopération.

Marie Arena

## Formulaire d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Organisation : .....  
Tel : ..... fax : .....  
E-mail : .....

- je souhaite participer à la journée de sensibilisation
- je n'assisterai pas mais je voudrais être tenu au courant des activités du gams Belgique - mon e. mail :
- Réservation pour le repas  
adultes, 12 euros - nombre : .....  
enfants, 6 euros - nombre : .....  
Total : ..... euros à verser sur le compte du Gams-Belgique n° 001-2868339-28

## Informations



**GAMS-Belgique asbl**  
Groupement d'hommes et de femmes  
africains et européens pour l'abolition  
des Mutilations Sexuelles Féminines  
Flue Brialmont, 11  
B - 1210 Bruxelles  
Tél/Fax : +32 (0)2 219 43 40  
Mail : [info@gams.be](mailto:info@gams.be)  
Site : <http://www.gams.be>

## Accès

Pré-Métro/Tram : Station Anneessens  
(Ligne nord-sud : 3 - 52 - 56 - 81 - 55)  
Métro : Station Gare du Midi (ligne 2)  
Bus : Arrêt Porte d'Anderlecht (46)

## En collaboration avec

Collectif Alpha  
Amnesty International

## Avec le soutien de

Commission européenne  
Ministère de la Communauté Française  
Direction de l'Égalité des Chances  
Fonds Houtman  
Vivre Ensemble Education  
Lire et Ecrire  
CF2000

22 octobre 2005

## « DIARIATOU FACE A LA TRADITION »



## Journée de sensibilisation sur les Mutilations Génitales Féminines

Salle SCFS Garcia Lorca  
Rue des Foulons, 47-49  
1000 BRUXELLES

Organisée par le GAMS-Belgique,  
en partenariat avec Euronet-MGF

## Contenu

On estime à 135 millions le nombre de jeunes filles et femmes concernées par les mutilations sexuelles féminines de par le monde. Chaque année, 2 millions de fillettes subissent cette pratique. Ces coutumes ancestrales privent les femmes de leurs droits les plus fondamentaux. Elles portent atteinte à leur intégrité corporelle, à leur santé physique, psychologique et morale.

Dans les pays occidentaux qui accueillent des communautés originaires des pays qui pratiquent les MGF, des fillettes sont les victimes de l'excision : soit elles ont été mutilées dans leur pays d'origine, soit les familles font appel à une exciseuse expatriée ou font pratiquer cette mutilation à l'occasion de vacances au pays d'origine.

## Objectifs de la journée

- ⊗ Lancement de la BD « Diariatou face à la tradition », outil pédagogique à l'intention des jeunes
- ⊗ Etat des lieux des MGF en Europe et en Afrique
- ⊗ Soirée de solidarité pour Velingara-Sénégal (programme d'alphabétisation de la population locale et de reconversion des exciseuses)

## Public concerné

Ecoles, jeunes, éducateurs, professionnels de la santé, associations de migrants, organisations travaillant sur le thème des mutilations sexuelles, ONG, ASBL, institutions officielles et organismes internationaux impliqués dans les thèmes des enfants et des femmes en Afrique comme en Europe.

Toutes les personnes sensibles à la problématique des mutilations sexuelles féminines.

## Programme

**Samedi 22 octobre 2005**

**De 14h à 19h**

- Allocution de bienvenue par Madame **Marie ARENA**, Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française, chargée de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale.
- Intervention de Mme **Alexandra ADRIAENSSENS**, Ministère de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles, Direction de l'Égalité des Chances entre hommes et femmes, afin de faire le bilan en cette matière.
- Exposé de Madame **Khady KOÏTA**, présidente d'Euronet-MGF, réseau européen d'associations luttant pour l'abolition des MGF, qui présentera le mode de fonctionnement du réseau et sa pertinence par rapport aux jeunes.
- Exposé de Monsieur **Bea DIALLO**, membre du Parlement de la Communauté française, de la région Bruxelles-Capitale et de la Cocof, sportif s'impliquant dans la lutte contre la violence faite aux femmes.
- Exposé de Monsieur **Ken N'DIAYE**, Ethnologue, sur les jeunes et la tradition.
- Exposé de Monsieur **Alain LEDUC**, co-Président de l'asbl Lire et Écrire : le projet de Velingara et le bien-fondé de l'alphabétisation, outil d'émancipation.
- Exposé de Son Excellence, Monsieur **Kadré Désiré OUEDRAOGO**, Ambassadeur du Burkina Faso, sur la situation des MGF dans son pays.
- Exposé de Madame **Zoé GENOT** sur son séjour en Afrique en 2000 et ce qu'elle y a constaté concernant les MGF.

## Questions-Réponses

**Présentation officielle de la BD et mise en scène de certains chapitres**

**Soirée de solidarité pour Velingara-Sénégal**

• **19h**

**Souper  
Musiciens**

• **22h**

**Soirée dansante**

Présence de diverses ONG

Présence des auteurs de la BD  
(Dédicace)

